

OBLOC

Assèchement



La solution d'assèchement post inondation.



Fabriqué en France



Limite l'infiltration de l'eau. Facilite le nettoyage post inondation.

ausec
solutions de maîtrise des liquides



+33 (0)4 27 26 0194



info@ausec.fr



www.ausec.fr



23 ZA Les Épalits - F-42610 St-Romain-le-Puy

QU'EST-CE QUE C'EST ?

OBLOC® Assèchement, c'est la solution d'assèchement post inondation. Le produit est composé de polymères organiques qui se gélifient instantanément au contact de l'eau. Cette formulation sous forme de poudre permet de rendre **pelletables** les boues et les eaux qui se sont introduites dans l'habitat lors du sinistre.



POURQUOI ?

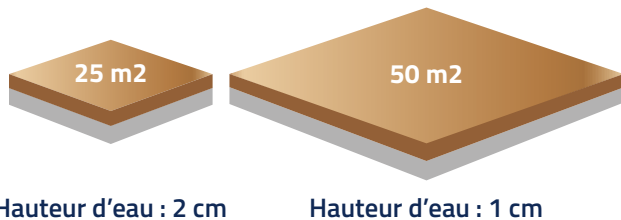
Les changements climatiques actuels conduisent à des **phénomènes météorologiques extrêmes**, se traduisant par des inondations de plus en plus **importantes et fréquentes**. Très localisées et difficilement prévisibles, ces soudaines montées des eaux sont tragiques aussi bien humainement que financièrement. Afin de diminuer les coûts engendrés par ces sinistres, **OBLOC®** intervient comme solution efficace de nettoyage post inondation.

BÉNÉFICES

- **OBLOC®** permet une intervention autonome et rapide face au sinistre.
- **OBLOC®** limite l'infiltration de l'eau.
- **OBLOC®** réduit le temps de remise en état.
- **OBLOC®** diminue les coûts de remise en état.

REPRÉSENTATION

SIMULATION - Inondation 500 L



CONSEILS D'UTILISATION

- Avec l'ouverture saupoudrage, verser **OBLOC®** de façon homogène à l'aide de l'échelle graduée.
- Laisser agir **OBLOC®** environ 5 à 10 min puis passer à l'étape 3 après le saupoudrage.
- Si la solution contient de la boue, rassembler à l'aide d'un outil afin d'accélérer la solidification.
- A l'aide d'une pelle, racler le produit et le trier en fonction de la situation*.

*Aire de dépose, déchetterie ou déchets ménagers. Procédures de tri ou d'élimination du produit disponibles sur www.ausec.fr.

DOSAGE

OBLOC® est capable d'absorber jusqu'à **300 fois son poids** ; 2,4 kg de produit peuvent absorber jusqu'à **500L** de liquide. Il est conseillé d'adapter le dosage d'**OBLOC®** en fonction de la teneur en eau et du type de déchet. La graduation présente sur l'étiquette du produit permet un bon dosage lors de l'emploi d'**OBLOC®**.

STOCKAGE

OBLOC® est à conserver dans un **endroit sec** à une température comprise entre 5 et 30°C. La durée de vie du produit dans son conditionnement initial est de 5 ans.

PACKAGING

OBLOC® est conditionné en pack de 4 pots de 600 g chacun. Seaux de 25 kg disponibles **sur demande**.

ENVIRONNEMENT

OBLOC® offre une totale innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine. Produit non polluant et non irritant. Produit **biodégradable** selon la norme **RF 14995**.

ÉLIMINATION DU PRODUIT



Aire de dépose (selon mairie).



Déchetterie.



Déchets ménagers.

Procédures de tri ou d'élimination du produit disponibles sur la fiche technique ou sur www.ausec.fr.